

Groupe de travail « recherche »  
Compte rendu de la réunion du 7 septembre 2012

Participants :

Fabian Blanchard (IFREMER)  
Valérie Morel (IRD)  
Antoine Gardel (CNRS)  
Frank Roubaud (Guyane Technopole)  
Pascal Gombaudo (CSRPN/PNRG)  
Nyls de Pracontal (GEPOG)  
Anne Corval (CNRS / IRISTA)  
Didier Fournier (DRRT)  
Philip Holman (SHELL)  
Sanddheya Jean-Louis (SHELL)  
Anne Duthilleul (Mission accompagnement pétrole en Guyane)  
Benjamin Ouliac (Stratégie Régionale de l'Innovation)  
Bruna Gourouaya-Vanier (Stratégie Régionale de l'Innovation)  
Matthieu Villetard (DEAL)  
Edern Ledortz (Direction de la mer)

- 1 - Tour de table
- 2 - rappels précédentes séances
- 3 - Séminaire de réflexion

1- Tour de table :

La séance débute par un tour de table de présentation des différents participants.

2 - Rappels des précédentes séances :

La dernière réunion du groupe de travail s'est tenue le 17 juillet, le compte-rendu a été transmis aux participants. Cette précédente réunion avait en particulier permis de convenir de plusieurs points importants :

- la mise en place d'un groupe de travail opérationnel pour développer une stratégie de recherche sur le milieu marin en Guyane, pilotée par IRISTA ;
- la tenue en novembre 2012 d'un séminaire de définition d'une stratégie, fondée sur les questionnements du territoire avec l'appui d'experts nationaux pour aider à la définition des problématiques scientifiques posées et des besoins techniques, humains et financiers qui en découlent.

3 - Séminaire scientifique :

Son objectif est d'accroître la visibilité et la dimension du Pôle recherche Mer en Guyane.

Les partenaires de l'opération devaient dans le courant des mois de juillet et d'août faire remonter les questionnements en cours, afin de commencer à définir les grandes problématiques scientifiques et commencer à identifier les experts susceptibles d'apporter leur appui et de participer au séminaire.

Les premières remontées de questionnements ont permis de proposer un séminaire en 3 grandes phases :

- habitats - physico chimie du milieu marin (voir présentation axe 1)
- écosystème du milieu marin (voir présentation axe 2)
- vulnérabilité, risques et interface avec l'homme (voir présentation axe 3)

L'objectif est bien de viser une approche intégrée de ces questions et de les structurer pour répondre aux problématiques ou besoins posés.

Commentaires et remarques :

Le choix a été fait dans la démarche scientifique de concentrer dans un premier temps les travaux sur les aspects écosystémiques (2 premiers axes de travail du plan présenté) et ce, pour deux raisons principales :

- les moyens techniques et humains, limités, dont dispose pour le moment le territoire sont particulièrement concentrés sur ces thématiques
- ce sont des préalables nécessaires pour aborder ensuite les questions plus applicatives et de l'ordre de la gestion du territoire (thématiques regroupées dans l'axe 3)

Une attention particulière sera apportée à la définition, au type et au format des données générées. Celles-ci doivent en effet être à l'origine comprises par tous (définition commune) et capitalisables via des systèmes d'information communs comme le SINP (Système d'Information Nature et Paysages) ou le réseau Emod-Net (European Marine Observation and Data NETwork). En ce sens, le formatage correct des données dès l'origine est primordial. Cette démarche de partage des données aura également comme avantage de permettre une meilleure structuration des acteurs autour de la thématique "mer" pour intégrer des problématiques plus génériques (population, données socio-économiques etc...) et les intégrer dans les documents de planification du territoire.

Plusieurs questions ont été formulées sur les limites géographiques du domaine d'étude proposé. Celui-ci intégrera donc en particulier des zones d'intérêt pour le territoire et en continuité, même ponctuelle, avec le milieu marin : embouchures de fleuves, grandes zones humides du littoral, îles et îlets... Pour le moment, la zone de haute mer n'a été que très peu abordée, les moyens nécessaires étant particulièrement lourds. Une stratégie d'intégration à des dispositifs nationaux (programme national mer) est dès à présent envisagée. Néanmoins, il faut dans un premier temps que le territoire fasse preuve de ses capacités de recherche dans le domaine.

De manière générale, l'axe 3 ne rend, dans la formulation actuelle, pas assez visibles les problématiques posées par le territoire. Même s'il est bien compris que les deux premiers axes sont un préalable nécessaire pour obtenir le socle de connaissances nécessaires au développement du troisième axe, le volet applicatif et implications pour le territoire de ce dernier n'est pas suffisamment visible. Des questions très pratiques, impliquant un fond de recherche scientifique sont dès à présent en train de se poser :

- les demandes issues du groupe de travail « sécurité et environnement » ;
- les groupes de travail à venir du Schéma d'Aménagement Régional sur les thèmes zone côtière et valorisation de la mer.

En effet, des questions très concrètes et liées en particulier au projet pétrolier commencent à émerger, comme les méthodes de dépollution en zone de mangrove.

Il est donc convenu que le troisième axe mettra plus en avant les aspects applicatifs et concrets, ces questions pourront, le cas échéant, faire l'objet d'un 4ème axe. Il est par ailleurs bien entendu par tous les acteurs que le groupe de travail recherche-mer aura justement pour mission de coordonner les actions et le réseau de partenaires sur des questions formulées par le territoire.

Concernant l'innovation et la création d'activités économiques, il est à noter qu'il manque des interlocuteurs dans ce domaine. L'accent sera donc mis sur l'émergence d'initiatives dans ce domaine et sur des actions de prospective. Il est par ailleurs convenu que si des demandes ou des besoins venaient à émerger dans ce domaine (biotechnologie marine, énergies des mers...) les projets feront l'objet d'une attention particulière.

#### Organisation pratique du séminaire :

Une première liste d'expert a été proposée (cf. PPT), elle sera complétée et amendée par la suite. Même s'il est prévu à terme d'associer à la démarche des experts internationaux, en particulier pour des problématiques touchant les milieux tropicaux (Brésil et Etats-Unis), des personnes issues du monde de la recherche française seront dans un premier temps sollicitées. Ces dernières pourront servir par la suite de point de contact pour les experts internationaux.

Sur le plan pratique, le CNRS pourrait coordonner les actions sur le plan administratif et financier, le plan de financement prévisionnel étant le suivant :

Budget total 27 k€  
10 k€ SRI  
7k € DEAL

10 k€ Shell

Par ailleurs, la société Shell pourrait également financer un mi-temps pour l'organisation du séminaire et le travail qui en découle : synthèse, rédaction, plan d'action etc..

Prochaine réunion : 8 octobre 2012 à 14h à la Préfecture.